



Objectifs de la formation

Maîtriser la lecture des contrats d'assurance automobile et connaître les suites pénales et civiles liées aux accidents de la circulation.

Public

Juristes et accueillants aide aux victimes ayant de bonnes connaissances juridiques.

Prérequis

Connaître le droit des victimes.

Contenu

- Généralités sur l'assurance automobile
- La loi Badinter sur l'indemnisation
 - Procédure d'offre
 - Nomenclature des postes de préjudices
 - Modalités d'indemnisation
 - Recours des tiers payeurs
- Le bureau central français
- Comment bien orienter une victime de dommage corporel ?
 - Illustration de la procédure et de la méthode d'indemnisation d'une victime d'un accident de la circulation au travers d'un cas pratique
 - La spécificité des victimes lourdement handicapées.
- Le Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires
 - Son rôle,
 - Les conditions de saisine,
 - Cas pratiques.

18 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12 heures

Date et lieu

Paris

19 et 20 mars 2019

Formation animée par :

La Fédération Française de l'Assurance

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €
- Partenaires : 300 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation.